

Habitants concernés par la crue de l'Oise : comment récupérer votre courrier ?



Depuis le jeudi 25 janvier, suite au débordement de l'Oise, le passage du facteur ne peut plus être assuré sur les voies communales suivantes :

- chemin de Halage
- rue de l'Oise
- rue du Rû
- rue de la Fontaine
- rue de la Gare
- chemin de la Carrière à Pépin

Les eragniens qui résident dans ces rues peuvent récupérer leur courrier au centre de tri de la Poste situé au 75 avenue du Gros Chêne — Parc Arobase du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 15h en passant par l'espace Carré Pro.

Liens utiles

[Débordement de l'Oise : consignes de sécurité](#)